

COMITE DU VAL D'OISE DE JUDO

1, rue Alexandre Dumas (GPS : [Sente des Fontaines](#))

95220 HERBLAY

☎ 01.34.50.13.13.

Fax 01.39.97.98.49.

e.mail comitejudo95@orange.fr

Internet : comite95judo.com

Circulaire N° 029/17/18

Herblay, le 16 Novembre 2017

1^{ère} SELECTION BENJAMINS M/F SECTEUR OUEST

Dimanche 3 DECEMBRE 2017

**Dojo Régional d'Herblay - 1 rue Alexandre Dumas -
(GPS : [sente des Fontaines](#)) 95220 HERBLAY**

INSCRIPTIONS et Pesée : 13h30/14h15

Pour toutes les Benjamines (Fém) :

-28kg, - 32kg, -36kg -40 kg, -44 kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, +63kg

Et pour les Benjamins (Masc) :

-27kg, -30 kg, -34 kg, -38 kg, -42 kg, -46 kg.

INSCRIPTIONS et Pesée :15h30/16h00

Pour les Benjamins (Masc) :

-50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, +66 kg

Les catégories -28 kg chez les féminines et - 27 kg chez les masculins ont été rajoutées par rapport à la saison dernière pour s'harmoniser avec les autres comités départementaux d'Ile de France qui l'avaient déjà mis en place la saison dernière.

Années de naissance : 2006/2007

Grade minimum : Jaune/Orange.

**Documents nécessaires : voir Circulaire « RAPPEL CONCERNANT
Les Conditions de participation AUX COMPETITIONS
OFFICIELLES »**

IMPORTANT :
INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur l'EXTRANET FEDERAL

Pour la bonne organisation de cette sélection, les clubs devront fournir, dans le cadre de l'arbitrage éducatif, des ceintures noires qui seront encadrés par les arbitres confirmés du secteur ainsi que les commissaires sportifs.

Inscription à la table centrale avec le coupon réponse.

Pour la bonne organisation de cette sélection, les clubs devront fournir, dans le cadre de l'arbitrage éducatif, des ceintures noires qui seront encadrés par les arbitres confirmés du secteur ainsi que les commissaires sportifs.

Inscription à la table centrale avec le coupon réponse.

REGLEMENT - BENJAMINS M/F

Voir page 42 des textes officiels 2017-2018 F.F.JUDO.

A l'issue des 2 sélections, un classement par points, qualificatif pour la finale sera effectué les 2 secteurs confondus sur le mode suivant :

1^{er} d'une poule de poule de 2-3-4 ou 5 combattants	10 points
2^{ème} d'une poule de poule de 3-4 ou 5 combattants	7 points
3^{ème} d'une poule de poule de 4 ou 5 combattants	3 points
4^{ème} d'une poule de poule de 5 combattants	2 points
Dernier d'une poule de poule de 2-3-4 ou 5 combattants	1 point si au moins un avantage technique marqué, sinon 0 point

Le nombre de sélectionnés par catégories de poids les 2 secteurs confondus suivra la règle suivante :

De 1 à 25 participants sur les 2 secteurs	sélection des 16 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections
De 26 à 50 participants sur les 2 secteurs	sélection des 24 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections
De 51 à 120 participants sur les 2 secteurs	sélection des 32 premiers du classement sauf les judoka(te)s qui ne totalisent que 0 points sur les 2 sélections

DATES à retenir pour les benjamins :

2^{ème} sélection en secteur : Dimanche 11 mars 2018 à Domont (secteur Est) et Herblay (secteur Ouest)

Coupe Départementale : samedi 7 avril 2018

Coupe Ile de France : dimanche 27 mai 2018